



[Accueil](#) > [Prestations](#) > Recherche & Développement : sauvegarde des bâtiments québécois

Recherche & Développement : sauvegarde des bâtiments québécois



Une innovation Canadienne qui va changer la vie des propriétaires de maisons américaines !
R&D : RECHERCHE & DEVELOPPEMENT - SAUVEGARDE DES BÂTIMENTS QUEBECOIS
CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET LES NUISIBLES RAVAGEURS DES MAISONS QUEBECOISES
Génie des matériaux, bâtiments sécurité Québécois (FRQ)

Historique : En 2006, la France a élaboré un décret de Loi conseillant les constructeurs de bâtiments d'utiliser des bois traités, garantissant l'efficacité du traitement durant 10 ans. Sans le traitement des bois, le constructeur doit assumer sa responsabilité financière du sinistre, les assurances décennales des bâtiments déclinant toutes prises en charges en cas d'infestation de ravageurs et de mères.

Il y a une trentaine d'années, une entreprise Française mettait au point une crème biocide qui avait la particularité de traiter les bois en profondeur (jusqu'à 4cm, 1,57 pouces) pour éliminer les contaminations des ravageurs en remplacement des traitements existants par injections réduisant par moitié le montant de la facture du traitement. Une garantie d'efficacité de 10 ans est attribuée par la Garantie Charpentière Assistance. En trente ans nous avons pu constater l'efficacité sur le long terme. J'ai immédiatement pensé à fabriquer une crème similaire avec en sus la fonction ignifuge (retardant) en modifiant la matière active pour rester en conformité avec la Loi Canadienne...

En Amérique du Nord ce procédé n'existe pas !

Mon but est de créer ce nouveau Gel sous forme de crème **ignifuge (incendie)**, fongicide (anti-Mères), insecticide (ravageurs), en adaptant une matière active naturelle (extraction terrestre), écologique et sans odeur résiduelle ... Le but étant de soulager et garantir les propriétaires de bâtiments de ne plus subir les incendies, les ravageurs qui affaiblissent les structures en bois de leurs maisons et les banques qui se retrouvent fréquemment avec un contentieux à gérer, du fait que le bâtiment a dû être évacué, devenu inhabitable pouvant être détruit à cause des contaminations de mères, de termites....

Après avoir informé le FRQ (Centre de Recherche Québécois), ces derniers ont passé cette annonce (ci après) pour nous aider à concevoir cette nouvelle crème pénétrante au Québec pour protéger les bâtiments en cours de construction (Préventifs), mais aussi ceux déjà construits (curatifs).

Une innovation Canadienne qui va changer la vie des propriétaires de maisons américaines !

Les questions du FRQ (Fond de Recherche Québécois) à Alain BELLOY sont les suivantes :



- Comment pourrait-on développer et tester un gel biocide pour protéger le bois utilisé dans la construction contre le feu, les champignons et les ravageurs en Amérique du Nord ?
- **Qu'est-ce qui vous motive à poser la question? Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à ce sujet et à vouloir faire un projet de création d'un laboratoire de production avec des investisseurs au Québec ?**

- Réponse de M. Belloy : J'ai plus de 40 ans d'expérience dans le domaine du traitement des bois.

- Au Québec, il y a 50 incendies par jour de bâtiments (Les statistiques SSI ci-après sont claires).

- Il existe au Québec un ignifuge (retard au feu) et biocide d'origines naturels (extrait terrestre), écologiques des bois que nous allons concevoir et fabriquer sous forme de crème, destinés à être pulvériser sur les bois avant construction, ce qui réduira considérablement les incendies de bâtiments ainsi que les nuisibles et ravageurs des bois.

- J'aimerais pouvoir participer au programme de traiter les bois préventivement destinés à la construction, très économique et sans investissement onéreux en sortie de scieries (une centaine de scieries débitent actuellement des bois ouvrés au Québec), mais aussi curativement (les bois dans les bâtiments déjà construits) et tester leur efficacité tout en sachant que cette matière active naturelle ne s'affaiblit pas dans le temps, comme le sont les produits chimiques classiques.

- **Ce gel sera naturellement pénétrant (jusqu'à 4cm, 1,57 pouces), ignifuge (même le papier ne peut plus s'enflammer), fongicide (empêche le développement des champignons (mères), insecticide (élimine les larves xylophages, les termites, l'Agrile du frêne). Il est sans odeur résiduelle...**

- J'aimerais également insister auprès du ministère du logement Québécois pour qu'il conseille aux constructeurs, aux assureurs, aux architectes, aux banques de faire traiter

les bois préventivement avant ou pendant la construction et de promulguer une Loi pour la sécurité des bâtiments, des biens et des personnes.

Le Canada oblige les exportateurs de bois étrangers de certifier que les bois qui entrent sur le sol Canadien sont traités, alors qu'il ne conseille pas à ses propres bois destinés à la construction canadienne d'être traités...

Le but de mes recherches est de fabriquer ce gel pénétrant universel au Québec, d'homologuer le produit par Santé Canada (ARLA) et de créer, avec l'aide de subventions et d'investisseurs, une unité de fabrication au Québec pour pouvoir ensuite développer, comme cela existe en Europe, des centaines d'entreprises de traitements **actuellement inexistantes en Amérique du Nord, qui pourraient se traduire à moyen terme par la création de plusieurs milliers de compagnies de traitement des bois en Amérique du Nord (Canada - Usa).**

Les traitements seront Garanti 10 ans par adhésion à la Garantie Charpentière Assistance...

Nous sommes à la recherche de sponsors, d'investisseurs, pour nous aider à finaliser l'élaboration de ce gel pénétrant universel, en créant un laboratoire de fabrication au Québec pour couvrir l'Amérique du Nord et de distributeurs agréés.

Nous sommes également à la recherche de locaux industriels au Québec, adaptés pour cette production...



Je reste dans l'attente de propositions participatives techniques et commerciales concernant la création d'un laboratoire de production Gel Traitement des Bois destinée à toute l'AMÉRIQUE DU NORD.

Si vous désirez des renseignements complémentaires s'adresser à :

contact@laboratoire-klystal.com Télécopieur: 0033 475274901 –Tél : 0033 609548128

Je suis disposé à aller à votre rencontre (nous retourner le coupon réponse ci après.)

Cordialement Alain BELLOY (Gérant de la compagnie Laboratoire-klystal)